



DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/23/C.R.I.c.c.i.a

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n ° 02/23/C.R.I est lancée pour le recrutement d'un (01) **Chargé de communication Institutionnelle Arabophone** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	Expérience exigée
Chargé de communication Institutionnelle Arabophone	01 poste	Titulaire d'un diplôme de master ou diplôme équivalent	BAC + 5	-Communication -Traduction -Information	2 ans dans le domaine de la communication et/ou de l'information

Article 2 : Principales missions

Le Chargé de Communication Arabophone est en charge de la rédaction et de la production des contenus institutionnels en arabe, il participe également aux événements auxquels prend part la SNRT (organisation de stands, conférences, colloques,...). Il est appelé à :

- Elaborer les contenus destinés à la presse écrite et électronique en arabe;
- Alimenter la rubrique web en arabe dédiée aux informations institutionnelles ;
- Assurer la rédaction en arabe des bulletins internes et/ou leur traduction ;

- Rédiger les contenus des supports de la communication institutionnelle en arabe et en français;
- Procéder à l'analyse des retombées médiatiques (presse écrite et électronique).

Article 3 : Compétences requises

Le Chargé de communication Institutionnelle Arabophone doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Connaissance générale des sciences de l'information et de la communication
- Connaissance générale des techniques journalistiques et multimédia ;
- Maîtrise des logiciels multimédias (Photoshop, Illustrator,...);
- Maîtrise des techniques de rédaction journalistique ;
- Capacité à traduire les contenus arabes et français ;
- Notions en anglais.

❖ **Comportementales :**

- Aisance relationnelle ;
- Disponibilité ;
- Rigueur ;
- Esprit d'initiative et d'analyse ;
- Autonomie ;
- Dynamisme
- Sens de l'organisation.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 12/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test écrit} * 0,6 + \text{Note du test oral} * 0,4$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	- Sujet de dissertation ;	Note/20	Arabe	3 H
	- Communiqué à traduire			
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **02/23/C.R.I. c.c.i.a** Ce dossier est composé de :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Attestations et /ou certificats de travail justifiant le nombre d'années d'expériences exigées (2 ans).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le 29 MAI 2023

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAÏCHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision